DIRECTIVES DE COMPÉTITION

INVITATION #3 – PROVINCIALE (JO4 À JO6)

École secondaire Marie-Rivier,
265 Rue Saint-Félix,
Drummondville, QC J2C 5M1

www.drummondgym.com

COORDONNÉES GYMNASTIQUE QUÉBEC	Gymnastique Québec 4545 avenue Pierre de Coubertin MTL, QC, H1V 0B2 Tel : (514) 252-3043 Fax: (514) 252-3169 Website: www.gymqc.ca Personne contact : Marylène Turp
COMITÉ ORGANISATEUR	**Drummond Gym** 819-478-1123, info@drummondgym.com **Directeur de la compétition** Cloé Pétrin, cloe.p@drummondgym.com
DATE	30 Novembre, 1 Décembre 2019
HÔTEL POUR LES ATHLÈTES ET SPECTATEURS	Hôtel le Dauphin 600 Boulevard Saint-Joseph, Drummondville, QC J2C 2C1 https://www.le-dauphin.com/
HÔTEL POUR LES OFFICIELS	Hôtel le Dauphin 600 Boulevard Saint-Joseph, Drummondville, QC J2C 2C1 https://www.le-dauphin.com/
SITE DE COMPÉTITION	École secondaire Marie-Rivier, 265 Rue Saint-Félix, Drummondville, QC J2C 5M1 Stationnement gratuit

DEMANDE DE REMBOURSEMENT:
 	
29 NOVEMBRE
	Pour être acceptée, toute demande de remboursement devra obligatoirement être accompagnée d'un papier médical décrivant la nature de la blessure justifiant le retrait de la compétition :
	
	• Pour obtenir un remboursement, un club doit envoyer au comité organisateur une demande écrite ainsi que les pièces justificatives motivant les raisons de cette demande de remboursement.
	  ○ Les pièces acceptées sont les suivantes :
	  ▪ Un certificat médical provenant d'un médecin ;
	  ▪ Une attestation de blessure provenant d'un physiothérapeute membre de l'Ordre des Physiothérapeutes ;
	  ▪ Une attestation de blessure provenant d'un thérapeute du sport membre de l'Association Canadienne des Thérapeutes du Sport

- GYMQC se réserve le droit de vérifier que le professionnel en question est membre de l'association ou de l'ordre demandé, et de refuser qu'un comité organisateur effectue le remboursement en cas de manquement
- Aucun remboursement ne sera accordé si les pièces justificatives ne sont pas déposées dans un délai de 24 heures avant le début des compétitions.

Aucun remboursement ne sera accordé si les pièces justificatives sont datées de plus de 7 jours.

DATES LIMITE INSCRIPTION ET PRODUCTION HORAIRE

Date limite d'inscription : 9 octobre
Date production de l'horaire : 2 novembre
Frais d'inscription: 97,00 $
Frais de retard pour inscription tardive ou modification aux inscriptions après la date limite d'inscription (Payable à GYMQC) : 50$ / Athlète jusqu'à concurrence de 250$

Frais de retard pour inscription tardive ou modification aux inscriptions après la sortie de l'horaire (payable à GYMQC) : 100$ / athlète jusqu'à concurrence de 500$

Frais d'admission pour les spectateurs

Compétition de sélection (GAF) / Coupe Québec #1 et #2 (GAM) / Coupe Québec #1-#2-#3 (STR) / Circuit régional (Tous) / Invitation / FRJQ	**AUCUN**
Qualification provinciale (GAF) + Coupe Québec #3 GAM / Coupe Provincial / Challenge des régions / Championnats québécois	**10$/ Adulte (16 ans +)** **5$/ Enfant (6 à 15 ans)** **Gratuit/ Bambin (0 à 5 ans)**

MODALITÉS DE PAIEMENT ET PROCESSUS D'INSCRIPTION

- ✓ **#1-** Tous les clubs devront compléter le formulaire d'inscription EXCEL qui est joint à cette directive
- ✓ **#2-** Le paiement des inscriptions devra se faire par chèque libellé au Drummondville Olympique
- ✓ **#3** – Jusqu'à la date limite d'inscription les clubs pourront faire des modifications à leurs inscriptions sans frais.
- ✓ **#4-** Après la date limite d'inscription et après la sortie de l'horaire les pénalités décrites dans cette directive seront appliquées.

MUSIQUE (GAF)

Tous les clubs devront envoyer par courriel leur musique à CHRISTIAN TURP cturp@gymqc.ca à la date limite du 9 octobre. Chaque musique devra être libellée selon le format suivant :

EXEMPLE : Nom du club_JO10_12-15_Bourque_Annie.MP3

Les envois qui ne respecteront pas ce format ne seront pas traités et seront retourné aux clubs concernés.

COLLATION POUR LES ENTRAÎNEURS	Les comités organisateurs n'ont aucune obligation de fournir les repas aux entraîneurs. Toutefois si le comité organisateur souhaite offrir le service de restauration aux entraîneurs, il est possible de le faire. Le comité organisateur devra cependant assurer la disponibilité de collation tout au long des compétitions. Veuillez consulter le cahier des charges pour plus de détails à ce sujet.
ACCREDITATION	Aucune accréditation ne sera remise aux participants pour cet événement
PHYSIOTHÉRAPIE	Un service de physiothérapie sera offert sur le site de compétition.